

DEPLACEMENTS PENDANT LA FORMATION

REMBOURSEMENT DES FRAIS

Les moyens de transports utilisés lors d'un déplacement organisé dans le cadre de la formation peuvent être :

- un moyen de transport collectif (bus, SNCF,...)
- un véhicule personnel.

Ne seront autorisés à prendre leur véhicule personnel et donc ne pourront être dédommagés de leur frais de déplacement, que les stagiaires ayant :

- fourni l'ensemble des pièces demandées (carte grise, RIB, attestation d'assurance),
- respecté les règles énoncées ci-après suivant les destinations,
- répondu à la procédure d'engagement.

Aucun dédommagement ne pourra être envisagé pour les déplacements à l'intérieur de la communauté urbaine de Bordeaux. On veillera par ailleurs à optimiser l'usage des véhicules personnels.

Un **ordre de mission** doit absolument être établi avant le déplacement.

AVANT CHAQUE DEPLACEMENT ⇒ ORDRE DE MISSION

✎ Afin d'établir l'**ordre de mission**, remettre au secrétariat de la formation continue **1 semaine avant le déplacement** la fiche descriptive du trajet :

- lieu,
- motif du déplacement,
- moyen de transport,

APRES LE DEPLACEMENT ⇒ REMBOURSEMENT DES FRAIS (S'IL Y A LIEU)

✎ Remettre au secrétariat de la formation continue l'état des frais de déplacement avec :

- lieu du déplacement, date, motif,
- justificatifs des frais engagés (autoroute, parking,...).

DEPLACEMENTS PREVUS

Visites d'exploitations (Audit 1 et Audit 2) – Un stagiaire par exploitation

<i>Moyen de transport</i>	<i>Règle</i>	<i>Remboursement</i>
Véhicules personnels	Optimiser l'utilisation des véhicules si les lieux de déplacement sont proches	Remboursement du chauffeur pour le déplacement aller-retour Agro-Bordeaux / exploitation

Visites d'exploitations (Audit 3) – Une équipe de 4/5 stagiaires par exploitation

<i>Moyen de transport</i>	<i>Règle</i>	<i>Remboursement</i>
Véhicules personnels	Un ou 2 véhicules au plus pour la visite	Remboursement du chauffeur pour le déplacement aller-retour Agro-Bordeaux / exploitation

Déplacement de l'ensemble de la promotion vers un même lieu de travail (remise de résultats, conférences, visites,...)

<i>Moyens de transport</i>	<i>Règle</i>	<i>Remboursement</i>
Transport en communs	Frais pris en charge par l'école	Aucun
Véhicules personnels	Optimiser l'utilisation des véhicules soit un véhicule pour 4/5 stagiaires	Remboursement du chauffeur pour le déplacement aller-retour Agro-Bordeaux / lieu travail